



LE RENDEZ-VOUS DU RASSEMBLEMENT : RÉCONCILIER RÉUSSITE INDIVIDUELLE ET RÉUSSITE COLLECTIVE

*Préparer et protéger l'avenir de nos enfants, c'est l'ambition de notre projet pour la France. Fragilisé par l'individualisme, la peur de l'autre ou la tentation communautariste, notre **pacte républicain** doit être consolidé. Pour s'affirmer dans un monde en bouleversement, notre Nation doit être capable de se rassembler, de **mobiliser toutes les énergies : chaque Français compte, chaque Français est important.***

*Notre destin dépend de **l'effort éducatif** que nous saurons fournir pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même. Il dépend aussi de notre capacité à transmettre et à faire respecter les valeurs qui font la France : **liberté, égalité, fraternité, laïcité et sécurité.** Il dépend enfin de l'engagement de chacun pour **favoriser le patriotisme du 21^{ème} siècle et rendre à la France ce qu'elle lui a donné.***

*Ce sont les conditions pour que la France **concilie unité et diversité, réussite individuelle et réussite collective. C'est le rendez-vous du rassemblement.** Le rassemblement, c'est :*

- *transmettre à chaque enfant de France les moyens de donner le meilleur de lui-même, grâce à une école exigeante et adaptée aux défis du 21^{ème} siècle.*
- *assurer la cohésion nationale en permettant à chacun de s'appropriier le socle culturel, les valeurs et le projet républicain qui font la force de la France, tout en luttant sans compromis contre les atteintes aux lois de la République.*
- *garantir une société de confiance, de sécurité et de liberté par des décisions de justice fermes et rapides.*
- *réaffirmer notre volonté de vivre et de réussir ensemble dans la mondialisation.*

I. L'ÉDUCATION, PREMIÈRE PRIORITÉ DU QUINQUENNAT

Le premier lieu de l'éducation, c'est la famille. A l'opposé du PS qui la considère comme une cause d'inégalités, l'UMP fait confiance à la famille, veut l'aider à remplir sa mission éducatrice et **réaffirme le caractère universel de la politique familiale.** Après les réformes de l'enseignement supérieur depuis 2007, **l'école sera la priorité du prochain quinquennat.** L'éducation est le creuset de la République qui va permettre à nos enfants de sortir gagnants du monde nouveau, de réussir leur vie professionnelle et personnelle. Nous proposons 5 axes d'action, à l'opposé de la logique exclusive de « moyens » du PS :

1. Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et des références communes aux Français

a) Pas d'entrée au collège sans savoir lire, écrire, compter

- 100% des élèves entrant en 6^{ème} doivent savoir **lire, écrire, compter.** La maîtrise des savoirs fondamentaux doit être **évaluée tout au long du primaire.** Un **accompagnement personnalisé des élèves en difficulté** doit être mis en place.
- Les résultats de ces évaluations seront rendus publics **afin de montrer la valeur ajoutée de chaque école** et pour **généraliser les méthodes d'apprentissage les plus efficaces.**

b) La transmission d'un socle culturel commun renforcé

- Nous voulons **réaffirmer la place de l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France** pour **renforcer le référentiel culturel commun à tous les jeunes de notre pays**.

2. Donner plus d'autonomie aux établissements pour responsabiliser chacun

- Nous voulons donner plus d'autonomie aux directeurs d'établissements scolaires pour les responsabiliser et leur permettre de s'adapter aux priorités locales, avec : une **maîtrise plus forte des budgets** ; la responsabilité de **recruter les professeurs et de les évaluer**; une possibilité de moduler leur projet pédagogique dans le respect des programmes nationaux : horaires, matières d'approfondissement, initiatives pour renforcer la communauté scolaire (**possibilité d'instaurer un code vestimentaire au sein de l'établissement**, accompagnement des parents dans le suivi scolaire des enfants...).

3. Développer l'accompagnement personnalisé des élèves et valoriser le mérite

a) Des enseignants plus présents et mieux rémunérés

- Pour développer l'accompagnement personnalisé des élèves, **les enseignants doivent être plus présents dans l'établissement**. Cette disponibilité accrue pourra être modulée entre cours, accompagnement et tutorat.
- En contrepartie, nous souhaitons **revaloriser le métier d'enseignant** avec une meilleure **rémunération**, un renforcement de leur formation pédagogique, et en garantissant l'autorité et le **prestige de la mission de transmission des savoirs dans la société**.

b) Des rythmes scolaires adaptés aux enfants

- Pour dégager du temps pour cet accompagnement personnalisé, nous **allongerons la durée de l'année scolaire** en réduisant les vacances d'été, et nous allègerons la journée des élèves pour mieux tenir compte de leur rythme.

c) Promouvoir l'égalité des chances

- Nous voulons **valoriser la méritocratie et l'effort** en atteignant **20 000 places en internat d'excellence** qui permettent aux élèves défavorisés de bénéficier de meilleures conditions d'études quand ils ont de bons résultats scolaires, sont volontaires et motivés.
- Nous développerons les **Epide** (établissement public d'insertion de la Défense), en continuant à les cibler sur **les jeunes en difficulté scolaire**, en risque de marginalisation.

4. Passer du collège unique au collège pour tous

a) Une transition plus facile entre primaire et collège

- Nous souhaitons rendre la transition plus douce entre le primaire et le collège en limitant le nombre d'enseignants en 6ème et en 5ème.
- Nous voulons expérimenter **des collèges par classes** (6ème – 5ème et 4ème – 3ème) **plutôt que par quartiers**, pour **sécuriser les enfants et casser les ghettos scolaires**.

b) L'apprentissage dès 14 ans, pour ceux qui le souhaitent

- Nous voulons diversifier l'offre d'enseignements dès la 4^{ème} avec des **classes «métiers-études»** permettant de découvrir des métiers sans sortir de l'enseignement général. Ces classes permettront à ceux qui le souhaitent d'entrer en **apprentissage dès 14 ans**.

5. Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur

Nous voulons amplifier la dynamique de réforme du supérieur en rendant les **licences pluridisciplinaires** pour ouvrir des horizons aux étudiants et **éviter une spécialisation trop précoce** ; **développant l'alternance et l'apprentissage à l'université** pour améliorer l'insertion professionnelle ; favorisant les liens universités/entreprises et en intéressant les chercheurs publics aux retombées financières de leurs découvertes.

II. CONSOLIDER LE PACTE REPUBLICAIN

Nous souhaitons **renforcer le pacte républicain**, en défendant les valeurs de **liberté, d'égalité, de fraternité, de sécurité et de laïcité**. En matière de sécurité, après des progrès considérables, la priorité est à **l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale**, en particulier pour les mineurs. Nous proposons de **mieux coordonner l'action des forces de l'ordre**. Nous voulons aussi **mieux maîtriser les flux migratoires**. Nous assumons une grande fermeté envers ceux qui ne respectent pas les lois de la République et mettent à mal notre Pacte républicain.

1. Mettre la priorité sur l'exécution de toutes les peines, en particulier pour les mineurs

a) Assumer une politique de fermeté contre la délinquance des mineurs

- **Nous élaborerons un code pénal spécifique pour les mineurs** pour adapter la justice et lutter contre le sentiment d'impunité. Aujourd'hui, le juge des enfants est à la fois chargé de protéger les mineurs et de les sanctionner. **Nous voulons séparer ces deux fonctions pour mieux protéger les mineurs victimes, sanctionner plus fermement les mineurs délinquants** et raccourcir le délai entre le délit et la sanction.
- Pour disposer de sanctions plus adaptées à des **premiers délits, nous rendrons possibles les travaux de réparation des actes commis dès 12 ans, avec l'autorisation des parents**.
- Nous réserverons certains «Evide» aux mineurs et continuerons à développer les centres éducatifs fermés. Nous généraliserons **le service citoyen pour les délinquants récidivistes** pour les placer dans un cadre structurant où les repères sont clairement fixés

b) Donner à la justice les moyens d'exécuter les peines qu'elle prononce

- Pour que la justice ait les moyens de faire appliquer les peines, nous souhaitons **ouvrir de nouvelles places de prisons pour atteindre 80 000 places en 2017**.
- Nous souhaitons confier **davantage la responsabilité de l'exécution des peines au Parquet**. Le juge d'application des peines doit se concentrer sur le suivi des détenus.
- **Nous supprimerons les réductions de peine automatiques** ainsi que les aménagements automatiques pour les peines de moins de 2 ans. **Nous interdirons la libération conditionnelle tant que les 2/3 de la peine ne sont pas purgés**.
- **Nous instaurerons des peines-plancher pour les réitérants, et plus seulement pour les récidivistes** (le coupable d'une agression sexuelle –délit- qui se rend ensuite coupable d'un viol –crime- n'est pas légalement un récidiviste, mais un réitérant).

c) Mieux organiser le fonctionnement de la justice

- **Nous préparons une loi de programmation sur l'organisation de la justice**.

2. Accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain

- Nous souhaitons **renforcer la présence des forces de l'ordre sur le terrain** en généralisant les patrouilleurs, en allégeant les procédures administratives, développant les nouvelles technologies et faisant un usage régulier des forces mobiles.
- Nous souhaitons **mieux coordonner les forces de la police nationale, de la gendarmerie et de la police municipale, véritable 3ème force de sécurité, en définissant pour chacune des fonctions prioritaires**.

3. Renforcer la maîtrise des flux migratoires

a) Durcir les conditions du regroupement familial

- Nous souhaitons plus **encadrer regroupement et rapprochement familial**. La délivrance de titres de séjour doit être strictement conditionnée à l'entrée légale sur le territoire.
- Nous proposons d'**aligner les conditions de ressources et de logement du rapprochement familial sur celles existant pour le regroupement familial**.

b) Continuer la réforme du droit d'asile

- Nous voulons poursuivre la **réforme des procédures de demande d'asile**, pour rendre des décisions plus justes et plus rapides (**moins d'un an maximum**).

c) Augmenter le nombre effectif de reconduites à la frontière

- Pour que les décisions de reconduites à la frontière soient davantage exécutées, nous voulons **renforcer les capacités des centres de rétention administrative** et **conditionner le nombre de visas et l'aide au développement pour les pays d'origine en fonction de leur coopération pour le retour de leurs ressortissants immigrés illégaux**.

d) Mieux contrôler l'Aide médicale d'Etat (AME), selon les standards de nos voisins européens

- **Nous recentrerons l'AME sur les cas d'urgence sanitaire** et les risques épidémiques.

e) Réformer la gouvernance de l'espace Schengen

- Nous souhaitons mieux contrôler les frontières de l'espace Schengen : un Etat qui ne respecterait pas ses obligations serait sanctionné.

4. Affirmer sans faiblesse les valeurs républicaines

a) Pas de naturalisation sans manifester sa volonté de devenir Français

- Nous souhaitons **conditionner l'obtention de la nationalité à la volonté explicite du demandeur. Une personne née en France de parents étrangers qui souhaite acquérir la nationalité française devra, entre 16 et 18 ans, en faire la demande**. Aujourd'hui, toute personne née en France de parents étrangers acquiert automatiquement la nationalité française à sa majorité sauf si elle fait la démarche officielle de la refuser.

b) Pas de droit de vote et d'éligibilité sans citoyenneté française ou européenne

- La citoyenneté française ou européenne est indissociable du droit de vote ou d'être élu.

c) Renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement

- Nous organiserons un **parcours de citoyenneté, de civisme et de l'esprit de défense**. Ce parcours s'articulera autour d'évènements structurants dont : une **cérémonie d'entrée dans la vie citoyenne à 18 ans ; une semaine Défense et Citoyenneté ; à terme, un service civique universel et obligatoire** pour tous les jeunes Français.
- **Nous proposons de développer une nouvelle Réserve citoyenne**, composée de volontaires issus de divers organismes, institutions, associations, qui sont prêts à se rendre disponibles pour des missions d'intérêt général en cas de crises (catastrophes naturelles...) ou pour l'encadrement du service civique universel.

d) Réaffirmer notre attachement au principe de laïcité et lutter contre le communautarisme

Pour défendre la laïcité, condition du vivre-ensemble, nous voulons :

- **former les agents du service public aux enjeux de la laïcité.**
- **interdire qu'une personne puisse récuser un agent du service public, en raison de son sexe ou de sa religion.**
- **étendre les obligations de neutralité du service public aux collaborateurs occasionnels et aux structures privées des secteurs social, médicosocial ou de la petite enfance** chargées d'une mission d'intérêt général (hors structures à caractère confessionnel).
- **permettre aux entreprises d'intégrer dans leur règlement intérieur des dispositions encadrant les pratiques religieuses sur le lieu de travail.**
- **que les fonds étrangers visant à la construction de lieux de culte transitent obligatoirement par une fondation nationale propre à chaque culte.**